

DISSERTATION LITTÉRAIRE B/L (Épreuve n° 259)
ANNÉE 2016
Épreuve conçue par ESSEC
Voie littéraire

Sujet : « Vouloir la littérature, c'est d'abord vouloir un monde dans lequel elle est possible, un monde qui lui reconnaisse le droit d'exister. L'écrivain doit travailler à ce qu'existe le monde qui lui donne les moyens d'écrire et d'être lu. La littérature engagée, c'est donc, simplement, la littérature veillant elle-même à ses conditions de possibilité. Mais cette analyse implique que la littérature tienne à être possible. »

Que pensez-vous de ce propos de Denis Hollier (« La littérature doit-elle être possible ? » in *Les Dépossédés*, Editions de Minuit, 1993, p. 13) ?

Il nous faut redire, pour commencer, ce que nous sommes amenés à noter chaque année : beaucoup trop de candidats ne font pas l'effort de chercher à bien comprendre le sujet. Ils ne lisent pas intégralement la citation et, du coup, ils passent totalement à côté du problème. Il ne s'agissait aucunement, on aurait pu s'en douter, de dérouler un exposé convenu sur la littérature engagée. Rappelons qu'une lecture très attentive du propos est la condition première pour une bonne approche du sujet. Il faut éviter de trahir la thèse de l'auteur par une interprétation hâtive. On prête ainsi à Denis Hollier l'idée selon laquelle il n'y aurait de littérature engagée que là où la littérature serait exclusivement soucieuse de son propre sort. En faussant le propos, on a beau jeu de dénoncer « l'étroitesse de vue » de l'auteur, qu'on rapproche sans scrupule de l'hermétisme de Mallarmé, pour mieux exalter la générosité de Zola. La fin de la citation est essentielle, bien sûr. Le problème posé par Denis Hollier est en fait celui-ci : quel sens peut bien avoir l'alternative entre une vision positive (« humaniste », si l'on veut) de la littérature et une vision « nihiliste » (celle qui privilégie l'idée que la littérature est essentiellement impossible) ? Quelle est la portée de cette alternative ? Relève-t-elle de l'histoire ou de l'essence de la littérature ?

Le sujet, il est vrai, n'était pas facile. Cela dit, on attendait des candidats qu'ils fassent preuve de clairvoyance et qu'ils situent le problème dans le cadre de la modernité littéraire, avant, peut-être de se demander s'il y a lieu de le poser dans un cadre historique plus ancien et de voir ce qu'un tel déplacement éclairerait dans la façon de le concevoir. Encore fallait-il disposer d'une certaine culture littéraire « moderne ». Les correcteurs eurent plaisir à lire des copies cultivées et très fines, mais, fâcheusement, ils ont constaté que bon nombre de candidats faisaient appel à des données superficielles ne les aidant en rien à penser.

La citation de Denis Hollier enchaîne trois phrases affirmatives qui aboutissent à une définition forte de la littérature engagée : « [...] c'est donc, simplement, la littérature veillant elle-même à ses conditions de possibilité ». Pour en arriver là, pour pouvoir dégager ce que Hollier présente comme une *idée simple*, Il a articulé ces « conditions de possibilité » à un *principe* (vouloir la littérature, c'est vouloir un monde qui, *de droit*, l'accepte) et à une *action* (l'écrivain doit œuvrer à l'existence d'un tel monde, s'il veut vraiment que la littérature existe). Que l'objet considéré dans la première phrase soit « la littérature », alors que la troisième phrase traite de « la littérature engagée » n'est nullement un problème, puisque le raisonnement vise à montrer que l'exigence de littérature est en soi la forme pure de l'engagement littéraire, et qu'il n'y a aucun paradoxe à affirmer que la littérature engagée, c'est la volonté intraitable de faire exister la littérature. La remarque de Denis Hollier est, à s'en tenir là, déjà fort intéressante, car elle permet

de sortir d'une idée trop simpliste de l'engagement littéraire. Elle pointe en effet ce qu'a de *littéraire* cet engagement et le soustrait à une dimension exclusivement idéologique. La citation a, cependant, une autre ambition. Le propos ne s'achève pas là. Il se recourbe sur une phrase un peu énigmatique, qui déplace la question. Le coordonnant « Mais » ouvre sur une considération supplémentaire, quelque chose qui vient en somme modifier les données du problème. L'exigence de littérature et la littérature engagée, c'est peut-être la même chose, *mais encore faut-il* que « la littérature tienne à être possible » ! Qu'en serait-il de « la littérature », de « la littérature engagée », si la littérature ne tenait pas à être possible, autrement dit, si elle doutait de sa propre possibilité, ou, pire, si elle se mettait à se vouloir impossible ? Le propos de Hollier s'infléchit vers cette curieuse hypothèse (n'est-il pas singulier, quand on fréquente les bibliothèques et les librairies, de supposer seulement que la littérature ne tienne pas à être possible ?) et, du coup, c'est tout le dispositif argumentatif qui exige d'être examiné. C'est la question impliquée dans l'alternative (vouloir la littérature / La littérature ne voulant pas être possible) qui constitue l'axe de notre sujet.

Tentons de voir ce que signifie cette alternative. Quel sens y a-t-il, d'abord, à dire que la littérature veut être possible ? Cette question, comme Denis Hollier le montre, est de nature politique et sociale. Vouloir un monde dans lequel la littérature soit possible, c'est vouloir un monde où l'existence de la littérature relève pleinement d'un *droit*. On se souvient de la formule de Mme de Staël : « écrire un livre n'est que l'exercice d'un droit consacré » (*Circonstances actuelles*). Or, quel monde peut bien placer la littérature sous la *condition juridique*, sinon celui qui se donne pour principe la liberté et, plus particulièrement, la liberté d'expression ? Encore faut-il préciser que ce lien entre droit et littérature ne se conçoit qu'à partir d'une certaine idée de celle-ci, idée selon laquelle la littérature se définit comme « liberté de parler, de dire ou de ne pas dire ce qu'on veut dire » (Jacques Derrida, *Sur Paroles*, p. 24). Partant de là, ce monde propre à reconnaître les droits de la littérature (au sens où nous venons de la définir avec Derrida) est foncièrement solidaire de la démocratie et l'on peut affirmer que « la littérature au sens strict est une institution indissociable du principe démocratique » (p.24). La tâche de l'écrivain consiste donc à favoriser la naissance d'un tel monde. Cela signifie que si l'on veut que la littérature existe, il faut participer à la création de ce monde qui, non seulement, la reconnaît comme un fait mais surtout comme un droit et une *valeur*. Quand on veut que la littérature existe, on doit tout mettre en œuvre pour que cette existence soit possible, ainsi l'écrivain doit-il, *par son travail d'écrivain*, participer à la construction d'une société où l'on cultive la littérature. Ce travail de l'homme de Lettres, c'est bien un engagement au nom et en faveur de la littérature et l'on comprend pourquoi Denis Hollier peut écrire que « la littérature engagée c'est donc, simplement, la littérature veillant elle-même à ses conditions de possibilité ». Point de littérature, en somme, qui ne soit « littérature engagée », dans cette perspective. C'est au fond ce que Mme de Staël pense, lorsqu'elle écrit : « Des institutions nouvelles doivent former un esprit nouveau dans les pays qu'on veut rendre libres. Mais comment pouvez-vous rien fonder dans l'opinion, sans le secours des écrivains distingués ? » (*De la littérature*) De Mme de Staël à Sartre et Camus, quelles que soient leurs différences philosophiques, c'est bien une certaine idée de la littérature occupée à veiller à ses conditions de possibilité, parce qu'il en va finalement de la liberté de penser et de s'exprimer, qui s'affirme comme la raison d'être de l'art littéraire.

L'auteur des *Dépossédés* ajoute comme un trait non dénué d'humour une condition pour que la thèse qu'il vient d'exposer soit valide : encore faut-il que la littérature veuille bien être possible ! La littérature pourrait donc ne pas tenir à être possible ? L'idée est paradoxale : comment la littérature, dont on constate quotidiennement non seulement la possibilité mais la réalité, pourrait-elle s'afficher sur ce mode négatif ?

Qu'on comprenne bien que l'impossibilité ne vient pas de l'extérieur (une interdiction proclamée par un régime politique autoritaire fermement préoccupé de museler toute instance critique). Denis Hollier fait l'hypothèse que ce serait la littérature elle-même qui pourrait ne pas tenir à être possible, autrement dit, qui déclinerait la possibilité même d'exister et se placerait ainsi dans une position d'extériorité. Si la littérature est, de fait, dans un régime autoritaire,

placée dans une telle position (elle est impossible, mais, malgré tout, elle s'efforce d'exister *contre* l'interdit), dans un régime libéral (au sens premier du terme), elle peut très bien, paradoxalement, refuser cette possibilité qui lui est accordée, parce qu'elle y voit comme un leurre destiné à affaiblir sa force critique originelle. Dans l'un et l'autre cas, tout se passe comme si la littérature ne pouvait pas vivre sans s'opposer au pouvoir qui prétend la contenir. Il y aurait en elle un principe *réactif* qui la conduirait à refuser tout conformisme (qu'il soit politique ou social), tout consensus obtenu trop facilement. Ne pas tenir à être possible, ce serait, pour la littérature, comme dit Mme de Staël, le courage de donner à l'homme « dans le secret de sa pensée, un asile impénétrable à l'action de la force » (*De la littérature*), force despotique du pouvoir politique ou de l'opinion. Le *secret de la pensée* trouve cet asile dans l'œuvre.

On peut cependant concevoir que l'impossibilité relève du plan ontologique. Par nature, la littérature serait impossible, du fait même des contradictions insurmontables qu'elle abriterait. Art du langage, elle prétend exprimer la réalité ou l'idée par des mots, mais, entre ceux-ci et ceux-là, n'y a-t-il pas une césure infranchissable ? En tant qu'art, n'est-elle pas totalement tendue vers la recherche de la beauté (un art pur), mais n'est-elle pas aussi « engagée » parce que liée aux institutions sociales (comme le rappelle le titre du livre de Mme de Staël) ? Est-elle dépendante de la rhétorique, de cet art de parler qui lui donne des règles pour se bâtir, ou surgit-elle tout armée de la rage d'expression de l'écrivain (la fameuse Terreur de Jean Paulhan) ? L'œuvre, le livre constituent-ils sa forme parfaite ou sont-ils au contraire sa forme imparfaite ? Toutes ces questions nous prennent dans un interminable tourniquet.

Même si ce thème de l'impossibilité de la littérature apparaît tout au long de son histoire, en particulier avec le motif du manque d'inspiration et de l'impuissance d'écrire, c'est avec le Romantisme qu'il trouve son plein rayonnement. L'œuvre est pensée comme un Absolu dont l'écriture fragmentaire donne un ironique témoignage. Le Livre, horizon inaccessible, aimante un travail créateur voué à la déception, au tourment (Mallarmé). Puisque la Poésie est impossible, reste à n'en écrire qu'une « Préface » (Lautréamont). La *Lettre à Lord Chandos* ouvre la voie à une posture défaitiste de l'écrivain. Pour les Modernes, le renoncement de Racine et le silence de Rimbaud illustrent cette conscience que le poète prend de l'impossibilité pour son art d'exister pleinement. Le geste de rupture signifie moins l'impuissance personnelle du créateur que l'impossibilité ontologique de toute création poétique. Tout au long du XXe siècle, des symptômes plus ou moins angoissés de ce phénomène se manifestent. A l'issue de la Première Guerre, on constate que l'horreur de l'expérience vécue au front ne peut pas se transmettre par un témoignage littéraire (Paulhan parle du « silence du permissionnaire»). Et puis, il y a cette formule d'Adorno affirmant que, après Auschwitz, la poésie n'est plus possible, ou encore Blanchot, refusant toute essentialité à la littérature et la destinant ainsi à un questionnement inlassable sur elle-même, jusqu'à la confondre avec « l'écriture du désastre » et « l'absence de livre ». Faut-il penser que l'âge nihiliste de la littérature constitue l'aboutissement logique de la Littérature comme telle, cette pratique artistique qui vient, à la fin du XVIIIe siècle, se substituer au régime des Belles-Lettres ? On peut se demander si l'alternative évoquée par Denis Hollier a une quelconque portée dans le cadre de cet ancien régime. Dans la mesure où ils s'inscrivent comme naturellement dans ce cadre rhétorique qui est immédiatement à leur disposition, les écrivains de la Renaissance ou de l'Age Classique ne se posent pas comme nos Modernes la question de la possibilité ou de l'impossibilité de la littérature. Ils se réfèrent à des modèles avec lesquels ils entrent en émulation par voie d'imitation créatrice et selon une poétique des genres bien connue. Cela ne les empêche sans doute pas de connaître les difficultés de la création et de désespérer parfois d'achever leur œuvre. Ils se trouvent surtout confrontés à trois nécessités, celle d'avoir un protecteur, celle de satisfaire aux exigences de la censure royale et celle de plaire au public. Cela dit, comme l'a bien vu Mme de Staël, ces contraintes les obligeaient à faire preuve d'une grande subtilité : « Il était souvent nécessaire [...] de voiler une opinion nouvelle sous la forme des préjugés reçus ; et le goût qu'il fallait apporter dans ces différentes tournures exigeait une finesse d'esprit singulièrement délicate » (*De la littérature*). On pourrait dire, en somme, que la situation des Lettres sous l'Ancien Régime les amenait déjà à

« veiller [...] à [leurs] conditions de possibilité », et, ainsi, à être *de la littérature*. Il est vrai qu'il s'agissait moins d'exprimer des idées, des opinions, que de créer des fictions qui, pour l'essentiel, visaient à plaire. Mais, les pièces de Corneille, de Racine et de Molière, les fables de La Fontaine ou les romans de Mme de Lafayette disaient bien quelque chose sur les mœurs, la société, la politique, la religion. Cela pourtant n'en faisait pas des « œuvres engagées », au sens où la modernité entend cette expression. Il paraît quelque peu anachronique de parler à leur propos de « littérature engagée », précisément parce que la Poésie, comme on disait alors, ne se concevait pas elle-même comme un discours pouvant exercer une action politique sur le peuple, la politique étant en principe exclusivement l'affaire du monarque. S'il y a dans les faits des luttes d'influence pour exercer le pouvoir, comme en témoignent la Fronde ou l'affaire Fouquet, et si, à ces moments – là, les écrivains peuvent prendre parti, ils ne s'adressent jamais à ce que nous appelons l'*opinion publique*. Celle-ci ne se constitue qu'au cours du XVIIIe siècle ; qu'on songe au monologue de Figaro. Jusque-là, la portée politique des œuvres « littéraires » est contenue dans le champ relativement réduit des élites aristocratiques et bourgeoises, ce champ étant d'ailleurs hétérogène, puisque la Cour et les salons aristocratiques parisiens ne cultivent pas forcément les mêmes valeurs. Quoi qu'il en soit, à l'exception des Mémoires dont le régime de publication est tout à fait particulier, les écrits « littéraires », s'ils prétendent porter un message politique, ne peuvent le faire qu'à travers un discours équivoque (La Fontaine), qui n'ose assumer publiquement qu'une critique des mœurs de l'époque. S'il y a bien, sous l'Ancien Régime, en France, une impossibilité de tout dire, cela ne suffit pas pour qu'on considère que le problème impliqué par la citation de Denis Hollier concerne cette époque des Lettres. La question de « l'impossibilité » ne peut se poser à la littérature qu'à la condition que celle-ci ait pleinement conscience de sa nature langagière et des difficultés que cela entraîne. On a souligné le caractère transparent du langage dans le cadre de la *représentation* à l'Age classique (« [...] il se fait invisible ou presque. Il est en tout cas devenu si transparent à la représentation que son être cesse de faire problème. » Michel Foucault, *Les mots et les choses*, p. 93). La naissance de la « littérature » coïncide avec « la réapparition, là où on ne l'attendait pas, de l'être vif du langage », avec la remontée « de la fonction représentative ou signifiante du langage à cet être brut oublié depuis le XVIe siècle. » (Foucault, pp. 58-59) et avec l'expérience de son espace propre.

Doit-on alors concevoir que l'alternative évoquée par Denis Hollier ne souffre aucun dépassement, qu'il faut choisir entre l'optimisme de la littérature « engagée » et le pessimisme de la littérature « impossible » ? Entre innocence et lucidité, diront certains ? Pour sortir de l'antinomie, on pourra toujours invoquer un dédoublement (poésie / prose avec Sartre, Terreur / Rhétorique avec Paulhan, écrivains / écrivains avec Roland Barthes), mais, n'est-ce pas négliger l'essentiel, à savoir l'ambivalence constitutive de la littérature, indissociablement idée et mot, fond et forme ? Pas de littérature, en effet, sans cette oscillation entre deux pôles dont la tension crée cet espace particulier où le langage montre sur pièces à quoi tient son existence, sa survie. La littérature *expose* à la fois le risque et la chance qu'il y a à parler (Derrida, *Sur parole*) ; elle indique qu'il faut courir le risque pour avoir la chance de parler à l'autre. Pouvoir tout dire, faire qu'on puisse en droit tout dire, cela ne signifie pas d'ailleurs qu'on soit tenu pour irresponsable. L'engagement de la littérature consiste précisément dans sa volonté de demeurer possible à travers tout ce qui la voue à l'impossibilité : cela relève moins d'un pari que d'un défi lancé à la mésestimation et au malentendu, au nom de l'autre et de sa liberté.